BREVES

Des ateliers à l'âge des « pourquoi »

Le centre de loisirs Récréa'Gray propose des actions liées à la santé des tout-petits, « L'âge des pourquoi ». Ce projet traitant de l'alimentation avec les 3 à 6 ans sur une période de sept semaines, est animé par un intervenant de la Mutualité Française. Le premier aura lieu le mercredi 8 novembre entre 9 h 30 et 11 heures à l'annexe de Récréa'Gray. Un spectacle de clôture est prévu le mercredi 10 janvier avec les parents. Renseignements au 03 84 64 82 71 ou sur recreagray@ville-gray.fr

Le bien-être à La Grayloise

La permanence de La Grayloise accueillera une naturopathe et un magnétiseur, ce vendredi 27 octobre à 14 heures. Contact: 06 89 10 10 63.

La peinture en expo

L'école de dessin et de peinture René-Nuffer et le Lions Club de Gray proposeront leur exposition annuelle, les samedi 11 et dimanche 12 novembre de 14 heures à 18 heures en salle des Congrès.

Guerre des tétons à l'hôpital

Dans le cadre de la campagne « Octobre Rose », le hall de l'hôpital de Gray accueille depuis lundi, et jusqu'à ce vendredi 27 octobre, une exposition sous forme de BD signée de Lili Sohn. L'objectif est de renforcer la promotion du dépistage du cancer du sein grâce aux actions de la CPAM, l'Adeca, l'Asept, l'ARS et du Pays Graylois. Entrée libre.

L'avenir du territoire cartes sur table

La première réunion publique du Schéma de cohérence territoriale a rassemblé élus et habitants. L'occasion de débattre sur ce document qui engage fortement le devenir du graylois.

e sujet interpelle. Preuve en est la fréquentation, lors de la première réunion publique du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), jeudi soir à l'Espace Festi'Val. Ouvert à tous, cet échange a attiré une cinquantaine de personnes, dont la majorité était issue de la société civile. Le SCoT? C'est ce fameux document d'urbanisme qui dessine un projet de territoire à horizon 10-15 ans en prenant en compte diverses thématiques incontournables, à l'instar de l'habitat. « En dehors de tous ces chiffres, c'est l'humain, dont on parle, on travaille pour l'avenir de ce territoire », a d'emblée annoncé le président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Graylois, Frédérick Henning. L'établissement public qui, via sa chargée de mission Stéphanie Deschamps, porte ce document avec le soutien de l'Audab pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, le cabinet Even Conseil pour le volet environnement, la Chambre d'Agriculture pour les aspects agricole et sylvicole, le cabinet d'avocats Lexcap et le laboratoire bisontin Théma. Sans oublier le Conseil de développement qui a travaillé sur l'analyse des entrées de ville. Pour mieux comprendre le contexte, la directrice, Laurence Baron-Maire, a dessiné les contours du PETR qui rayonne sur 115 communes. Avant d'entrer dans le vif du sujet avec la présentation du diagnostic, un pavé de quelque 300 pages synthétisé pour la soirée. Les premières questions de l'assemblée sont tombées: « Que deviennent les documents d'urbanisme tels que Plan local d'urbanisme »,

« Que deviennent les communes qui sont au Règlement national d'urbanisme? ». « Les documents d'urbanisme vont devoir prendre en compte le SCoT, et les villages qui sont au RNU existeront toujours, on les maintient mais le SCoT ne s'appliquera pas », a-t-on pu entendre. « Et comment ça va se passer dans les communes où on a du mal à faire venir la population, des terrains constructibles pourront-ils devenir inconstructibles? ». Une crainte apaisée par le président: « Il y aura toujours un potentiel de construction ». Et de souligner, « On est un territoire rural, donc avec un SCoT rural, à nous élus et population de montrer nos spécificités afin que la plus petite des communes puisse continuer à se développer, il faut pour cela se défendre contre l'État ». Sur la thématique agricole (55 % du territoire), les principaux enjeux du développement futur seront, entre autres, de veiller à ce que la consommation des terres agricoles se fasse avec parcimonie et d'encourager les initiatives locales et circuits courts. Côté forêt (40 % du territoire), l'objectif est de continuer à mobiliser le bois d'œuvre. La question du numérique a suscité l'agacement pour un habitant de Montureux se sentant lésé, « Nous n'avons aucune information, aucune réponse à ce sujet, avec mes difficultés à avoir internet, je devrais payer en conséquence... ». « La Haute-Saône est saluée pour être en avance dans ce domaine, tout le monde sera servi », a répondu Claudy Duban, conseillère départementale, rejointe par la députée Barbara Ballot, « nous



Elus et population du bassin graylois réunis autour de ce sujet qui engage le territoire sur les 15 à 20 prochaines années.

sommes les moins mal lotis des territoires ruraux de France ». Et le conseiller départemental Alain Blinette de renchérir: « On ne peut, quoi qu'il en soit, amener la même solution à tout le monde en même temps ». Et la mobilité? Elle a sans surprise fait remonter un point noir, celui du contournement de Gray, qualifié « d'indispensable, et d'urgent ». Si la question de l'environnement a étrangement suscité peu de réaction sur le moment, elle est revenue sur le tapis en fin de séance avec un autre habitant de Montureux. « J'ai attendu que l'on débatte sur les éoliennes, mais le sujet n'a même pas été abordé, on ne sait rien, c'est in-

croyable, il y a des projets mais on ne peut avoir aucune information », s'est-il agacé, pointant du doigt la communauté de communes des Quatre-Rivières (CC4R). Vice-président du PETR, mais également président de la CC4R, Michel Albin a expliqué le pourquoi du comment: « Tout simplement, les éoliennes, ce n'est pas de la compétence de la CC4R, on l'a bien eue un moment - à l'époque où le projet de Fouvent a été mis en place - mais plus aujourd'hui ». Et l'administré de Montureux d'insister, « La Franche-Comté n'est dans l'ensemble pas favorable aux éoliennes, mais derrière, un petit maire peut en

installer... ». Et Barbara Ballot de nuancer. « même si un maire prend cette décision, il v a tout de même plusieurs étapes avant que cela ne s'érige... ». Le tempo de la réunion - une démarche participative - était bien au rendez-vous. Prochaines étapes pour le SCoT? Des ateliers thématiques pour les élus, une réflexion sur le développement du territoire pour le Conseil de développement, et pour les habitants une troisième lettre en septembre 2018, avant une deuxième réunion publique à l'automne de la même année.



